

Communiqué de presse

Zurich, le 16 février 2022

«Nous attendions ce moment depuis longtemps»

GastroSuisse est soulagée que le Conseil fédéral ait répondu aujourd'hui aux exigences de la fédération de branche et qu'il ait désormais également supprimé le certificat obligatoire, dommageable pour de nombreuses branches. La décision d'aujourd'hui est un grand pas vers un retour à la normale. La situation économique et personnelle de l'hôtellerie-restauration reste toutefois grave.

Pendant les près de 700 jours qu'a duré la crise du coronavirus, les établissements de l'hôtellerie-restauration ont dû vivre avec des restrictions parfois massives. Selon les données de GastroSuisse et du Centre de recherches conjoncturelles KOF, les chiffres d'affaires de l'hôtellerie-restauration ont chuté d'environ 40% en 2020 et 2021 par rapport à 2019. Cela correspond à un **dommage économique de plus de 20 milliards de francs**. GastroSuisse se montre donc soulagée que le Conseil fédéral ait répondu aujourd'hui aux exigences de la fédération de branche, et ait notamment supprimé le certificat obligatoire. **«La joie dans la branche est immense de pouvoir enfin à nouveau servir tous les clients»**, déclare Casimir Platzer, président de GastroSuisse. Les clients se réjouissent également. En effet, bon nombre des 2,5 millions de personnes, qui fréquentent chaque jour l'hôtellerie-restauration, n'avaient pas accès aux restaurants, bars et cafés en raison du certificat obligatoire.

En janvier déjà, GastroSuisse avait demandé, avec une large alliance économique, la levée immédiate de toutes les mesures, puisqu'on ne constatait aucune surcharge dans les unités de soins intensifs depuis des semaines. Il y a quelques jours, la taskforce COVID-19 a elle aussi reconnu ses erreurs de prévision et confirmé qu'il n'y avait pas de risque de surcharge. GastroSuisse se félicite donc que la situation particulière soit enfin levée à partir de demain jeudi. **«Nous attendions ce moment depuis longtemps»**, se réjouit C. Platzer.

Mais la situation économique et personnelle dans l'hôtellerie-restauration reste grave. «Il faut du temps pour que les entreprises de l'hôtellerie-restauration se rétablissent», explique C. Platzer. De nombreux établissements ont épuisé leurs réserves. **Dans l'hôtellerie-restauration, on a eu recours durant la crise à 17 414 crédits COVID-19**. Certes, environ la moitié de tous les établissements profitent ainsi d'un crédit transitoire, mais **de nombreux établissements ont de grandes difficultés à rembourser les crédits dès maintenant**, comme le montre une enquête de GastroSuisse. On ne sait pas combien d'établissements demanderont un report de remboursement. Ce processus ne fait que commencer. Le volume de crédit employé dans l'hôtellerie-restauration s'élève à environ 1,65 milliard de francs, ce qui correspond à 9,7% de tous les crédits transitoires.

Contact:

Président de GastroSuisse, Casimir Platzer

Téléphone 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch

GastroSuisse est la fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse. L'organisation fondée en 1891 défend les intérêts de la branche depuis plus de 125 ans. GastroSuisse,

avec près de 20 000 entreprises membres (dont environ 2500 hôtels) organisées en 26 associations cantonales et quatre groupements sectoriels, est la plus grande organisation patronale de la branche de l'hôtellerie-restauration.